



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 02-200923

Budget principal 2023 – Approbation de la décision modificative n°1

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 13 septembre 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 07

Procurations : 0

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien

LE MAIRE,

Johnny PAYET



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT
SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le **VINGT SEPTEMBRE** à **DIX SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Néant.

Publicité faite le 22 septembre 2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Affaire 02-200923

Budget principal 2023 – Approbation de la décision modificative n°1

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal la décision modificative (DM) n°1 pour l'année 2023, concernant le budget principal. Celle-ci est rendue nécessaire, afin de réajuster les crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement. La décision s'équilibre en recettes et en dépenses à (+) 231 902,00 euros en fonctionnement ; en section d'investissement, les crédits sont diminués en recettes et en dépenses de 272 000 euros.

L'économie générale de la DM est basée sur la volonté d'ouvrir des crédits suffisants au titre de l'année N (2023), afin de faciliter les écritures de rattachement lors de l'année N+1 (2024).

- En section de fonctionnement :

Il est nécessaire d'inscrire des crédits au **chapitre 011** (charges à caractère général) pour un montant de (+) 328 000 euros. Cette augmentation permettra d'assurer le paiement des dépenses engagées en 2023 sur cette année ou leur rattachement à l'année 2023 (dépenses non mandatées après l'arrêt traditionnel des mandatements vers le 15 décembre de chaque exercice). Certains postes de dépenses connaissent une forte inflation du fait de la conjoncture et nécessitent aussi des crédits supplémentaires (en particulier : électricité, carburants, alimentation). Le vieillissement du patrimoine bâti rend par ailleurs nécessaire des opérations plus fréquentes de maintenance et de réparation.

Au chapitre 012, hors événements exceptionnels qui n'étaient pas prévisibles au moment du vote du budget, les crédits prévus en début d'année permettaient de couvrir l'intégralité des dépenses. La nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet dernier, couplée à diverses mesures de revalorisations salariales (revalorisation des grilles de rémunération de certains cadres d'emplois, revalorisation du SMIC) obligent néanmoins à prévoir une marge de sécurité. Il doit aussi être noté que des mouvements non prévus au moment de la période de préparation budgétaire ont modifié la trajectoire de la masse salariale (retour de personnels en disponibilité, versement d'une indemnité compensatoire dite « capital décès »). Pour ces raisons, une marge de sécurité de (+) 100 000 euros est prévue au **chapitre 012**.

Au chapitre 66, les crédits sont diminués de 230 000 euros (soit 250 000 euros pour l'année, au lieu de 480 000 euros inscrits au budget primitif), au vu du remboursement des prêts relais conformément aux prévisions affichées lors de la période de préparation budgétaire.

Concernant les chapitres 65 (charges de gestion- (+) 249 902 euros) et 67 (charges exceptionnelles (+) 56 000 euros) des crédits sont rajoutés pour abonder la subvention versée au CCAS, dans l'attente que ce dernier perçoive différentes subventions de fonctionnement obtenus pour des projets financés par nos partenaires (CAF, ARS, DRAJES, etc.), et pour prendre en charge l'indemnité transactionnelle dans le cadre du protocole signé avec PRO A PRO (cf. délibération votée lors du conseil municipal précédent). Pour ce qui concerne le CCAS, ce complément de subvention communale versé fera l'objet d'une déduction en 2024, à hauteur des subventions qui seront perçues des autres partenaires pour l'exercice 2023.

Le virement à la section d'investissement est diminué de 272 000 euros. Il prend en compte le report de réalisation de certaines opérations d'investissement, dont les procédures de consultation sont en cours (réalisation des serres anticycloniques, réhabilitation du centre communal d'action sociale, rénovation de la maison de quartier Dureau, construction du rucher communal notamment).

En recettes, la commune enregistrera plusieurs entrées supplémentaires pour un montant total de (+) 231 902 euros, dont le solde du « Filet de sécurité Inflation 2022 » ((+) 182 000 euros) et du remboursement d'une indemnité compensatoire ((+) 50 000 euros).

- En section d'investissement :

Le virement reçu de la section de fonctionnement diminue de 272 000 euros. La section d'investissement est équilibrée, en réduisant les crédits au **chapitre 23**, à due concurrence. Certaines opérations de travaux ne démarreront qu'en janvier 2024 (cf. commentaire précédent).

Les tableaux ci-dessous détaillent, pour chaque section et par chapitre, le projet de DM n°1 vous étant proposé :

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	328 000,00	013 – Atténuations de charges	50 000,00
012-Charges du personnel	100 000,00	74 – Dotations et participations	181 902,00
65-Autres charges de gestion	249 902,00		
66-Charges financières	- 230 000,00		
67-Charges exceptionnelles	56 000,00		
023 – Virement à la section d'investissement	-272 000,00		
TOTAL	231 902,00		231 902,00

Section de d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
23 – Travaux en cours	- 272 000,00	021 – Virement de la section de fonctionnement	- 272 000,00
TOTAL	- 272 000,00		- 272 000,00

L'état budgétaire est consultable au sein des services de la Direction Ressources.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **3 contres** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE, Jean-Yves VACHER),

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **APPROUVE** la décision modificative n°1 pour le budget principal 2023,
- **AUTORISER** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Ville de La Plaine des Palmistes (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974006500012

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Ville (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	33
D2 - Arrêté et signatures	34

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Code INSEE	Ville de La Plaine des Palmistes Budget Ville	DM (projet de budget) 2023
-------------------	--	---------------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 819
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	73,90	0
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	34,01	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	-39,89	0
5	Encours de dette/population	1 680,28	0
6	DGF/population	0,07	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	19,85 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	217,29 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	-117,29 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	156,08 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	231 902,00	231 902,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
P			
O			
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	231 902,00	231 902,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-272 000,00	-272 000,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
P			
O			
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-272 000,00	-272 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-40 098,00	-40 098,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 200 000,00	0,00	328 000,00	0,00	2 528 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 500 000,00	0,00	100 000,00	0,00	7 600 000,00
014	Atténuations de produits	255 000,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 879 575,00	0,00	249 902,00	0,00	2 129 477,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 834 575,00	0,00	677 902,00	0,00	12 512 477,00
66	Charges financières	556 000,00	0,00	-230 000,00	0,00	326 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	56 000,00	0,00	206 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 540 575,00	0,00	503 902,00	0,00	13 044 477,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	893 384,12	0,00	-272 000,00	0,00	621 384,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	456 000,00	0,00	0,00	0,00	456 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 349 384,12	0,00	-272 000,00	0,00	1 077 384,12
TOTAL		13 889 959,12	0,00	231 902,00	0,00	14 121 861,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 121 861,12
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	121 000,00	0,00	50 000,00	0,00	171 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	363 123,00	0,00	0,00	0,00	363 123,00
73	Impôts et taxes	9 913 690,00	0,00	0,00	0,00	9 913 690,00
74	Dotations et participations	2 340 176,00	0,00	181 902,00	0,00	2 522 078,00
75	Autres produits de gestion courante	134 070,00	0,00	0,00	0,00	134 070,00
Total des recettes de gestion courante		12 872 059,00	0,00	231 902,00	0,00	13 103 961,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 872 059,00	0,00	231 902,00	0,00	13 103 961,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	188 281,00	0,00	0,00	0,00	188 281,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		188 281,00	0,00	0,00	0,00	188 281,00
TOTAL		13 060 340,00	0,00	231 902,00	0,00	13 292 242,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	829 619,12
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 121 861,12
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	889 103,12
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 514 792,13	0,00	0,00	0,00	1 514 792,13
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 533 036,55	0,00	0,00	0,00	1 533 036,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 418 691,68	0,00	-272 000,00	0,00	22 146 691,68
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 466 520,36	0,00	-272 000,00	0,00	25 194 520,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 160 666,00	0,00	0,00	0,00	4 160 666,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	13 400,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 774 066,00	0,00	0,00	0,00	4 774 066,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 240 586,36	0,00	-272 000,00	0,00	29 968 586,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	188 281,00	0,00	0,00	0,00	188 281,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 188 281,00	0,00	0,00	0,00	6 188 281,00
	TOTAL	36 428 867,36	0,00	-272 000,00	0,00	36 156 867,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 156 867,36
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 364 349,17	0,00	0,00	0,00	14 364 349,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	9 234 708,00	0,00	0,00	0,00	9 234 708,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	23 599 057,17	0,00	0,00	0,00	23 599 057,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 119 632,00	0,00	0,00	0,00	1 119 632,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
	Total des recettes financières	2 619 632,00	0,00	0,00	0,00	2 619 632,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	26 218 689,17	0,00	0,00	0,00	26 218 689,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	893 384,12	0,00	-272 000,00	0,00	621 384,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	456 000,00	0,00	0,00	0,00	456 000,00

Acquies de réception en préfecture
9741219140065-20230920-BC-492-200923-DE
Date de réception : 22/09/2023

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	6 000 000,00		0,00	0,00	6 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 349 384,12		-272 000,00	0,00	7 077 384,12
TOTAL		33 568 073,29	0,00	-272 000,00	0,00	33 296 073,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 860 794,07
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 156 867,36
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	889 103,12
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	328 000,00		328 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00		100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	249 902,00		249 902,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	-230 000,00	0,00	-230 000,00
67	Charges exceptionnelles	56 000,00	0,00	56 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-272 000,00	-272 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		503 902,00	-272 000,00	231 902,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	231 902,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-272 000,00	0,00	-272 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-272 000,00	0,00	-272 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-272 000,00
---	--------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	181 902,00		181 902,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		231 902,00	0,00	231 902,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	231 902,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-272 000,00	-272 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	-272 000,00	-272 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-272 000,00
---	--------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 200 000,00	328 000,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	50 000,00	-24 000,00	0,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	300 000,00	132 000,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	10 000,00	-1 500,00	0,00
60622	Carburants	55 000,00	26 000,00	0,00
60623	Alimentation	428 457,00	70 000,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	35 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	48 650,00	-12 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 400,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	61 225,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	22 008,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 800,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	7 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	191 837,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	5 000,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	44 500,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	-28 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	12 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	44 000,00	32 500,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 800,00	22 500,00	0,00
6156	Maintenance	104 500,00	45 000,00	0,00
6161	Multirisques	96 424,00	-10 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	11 774,00	-8 000,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	47 110,00	10 000,00	0,00
6188	Autres frais divers	37 615,00	-20 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	61 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	-2 500,00	0,00
6231	Annonces et insertions	18 000,00	-4 500,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	58 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	27 000,00	-15 000,00	0,00
6237	Publications	53 500,00	-40 000,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	12 750,00	20 000,00	0,00
6248	Divers	0,00	2 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	7 600,00	20 000,00	0,00
6257	Réceptions	27 550,00	30 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	12 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	110 000,00	-2 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	-2 500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	8 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	5 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 500 000,00	100 000,00	0,00
6331	Versement mobilité	70 000,00	-3 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 000,00	-1 000,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 300 000,00	-100 000,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	60 000,00	18 000,00	0,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	900 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	2 100 000,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	25 000,00	25 000,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 974-21974005-2023-0920-DCM02-200923-DE
 Date de télétransmission : 22/09/2023
 Date de réception en préfecture : 22/09/2023

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	900 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	680 000,00	45 000,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	47 000,00	15 000,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	100 000,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	295 000,00	-150 000,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	10 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	255 000,00	0,00	0,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	255 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 879 575,00	249 902,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	125 000,00	-5 000,00	0,00
6532	Frais de mission	20 000,00	10 901,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	2 000,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 500,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	12 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	2 001,00	0,00
6553	Service d'incendie	107 475,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	30 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 100 000,00	240 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	465 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 834 575,00	677 902,00	0,00
66	Charges financières (b)	556 000,00	-230 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	480 000,00	-230 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	76 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	150 000,00	56 000,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	25 000,00	23 000,00	0,00
6713	Secours et dots	8 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	65 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	33 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 540 575,00	503 902,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	893 384,12	-272 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	456 000,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	456 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 349 384,12	-272 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 349 384,12	-272 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 889 959,12	231 902,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	231 902,00
---	-------------------

Assuré de réception en préfecture
 67411574000326250920-DCM02-200923-DE
 Date de télétransmission : 22/09/2023
 Date de réception préfecture : 22/09/2023

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	116 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-40 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	76 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
 Date de télétransmission : 22/09/2023
 Date de réception préfecture : 22/09/2023

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	121 000,00	50 000,00	0,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	1 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	50 000,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	80 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	363 123,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 258,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	35 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	630,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	261 271,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	63 164,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	800,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 913 690,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 628 091,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	208 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	12 600,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	907 221,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	5 977 778,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	30 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 340 176,00	181 902,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	898 679,00	0,00	0,00
74125	Dotat° aménag. com. d'Outre-mer (DACOM)	0,00	502,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	871 605,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	234 618,00	-600,00	0,00
7472	Participat° Régions	26 547,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	6 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	15 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	187 496,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	26 651,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	65 000,00	182 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	134 070,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	134 070,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		12 872 059,00	231 902,00	0,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 872 059,00	231 902,00	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	188 281,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	88 281,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		188 281,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		13 060 340,00	231 902,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	13 060 340,00	231 902,00
---	----------------------	-------------------

Accusé de réception en préfecture
874219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de publication : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
 Date de télétransmission : 22/09/2023
 Date de réception préfecture : 22/09/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 514 792,13	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	23 897,13	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 430 895,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	60 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 533 036,55	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	666 492,51	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	482 591,96	0,00	0,00
2184	Mobilier	134 600,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	249 352,08	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	22 418 691,68	-272 000,00	0,00
2313	Constructions	13 904 016,51	-272 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 514 675,17	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 466 520,36	-272 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 160 666,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 160 666,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	13 400,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	13 400,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	600 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 774 066,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 240 586,36	-272 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	188 281,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	88 281,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	9 786,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	52 365,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	17 978,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	8 152,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	9 786,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	52 365,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	17 978,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	8 152,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 188 281,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		36 428 867,36	-272 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
 Date de télétransmission : 22/09/2023
 Date de réception préfecture : 22/09/2023

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-272 000,00
---	--------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 364 349,17	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	387 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	893 844,90	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 380 313,54	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 044 600,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	85 890,73	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	572 700,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 234 708,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 234 708,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 599 057,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 119 632,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	814 507,00	0,00	0,00
10223	TLE	100 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	205 125,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 619 632,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		26 218 689,17	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	893 384,12	-272 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	456 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	31 679,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	25 585,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 482,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	149,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	102,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	344,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	51 684,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	115 516,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	74 224,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	8 122,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	147 113,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 349 384,12	-272 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	6 000 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	5 000 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 349 384,12	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		33 568 073,29	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740062-22/09/2023-DM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception : 22/09/2023

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-272 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	4 797 963	571 544	25 000	445 600	2 898 442	13 298 226	530 846	0	0	7 400 966	0	29 968 586
- Equipements municipaux (2)		571 544	25 000	445 600	2 898 442	13 298 226	530 846	0	0	7 400 966	0	25 194 520
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	4 797 963											4 797 963
Dépenses d'ordre	6 026 130											6 188 281
Total dépenses de l'exercice	10 824 093	571 544	25 000	445 600	2 898 442	13 298 226	530 846	62 151	0	7 500 966	0	36 156 867
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	10 824 093	571 544	25 000	445 600	2 898 442	13 298 226	530 846	62 151	0	7 500 966	0	36 156 867
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	18 931 724	175 266	0	934 036	2 769 201	2 209 100	343 960	0	0	7 932 785	0	33 296 073
RAR N-1 et reports	2 860 794	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 860 794
Total cumulé recettes d'investissement	21 792 518	175 266	0	934 036	2 769 201	2 209 100	343 960	0	0	7 932 785	0	36 156 867

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 682 385	8 975 126	25 000	936 263	89 556	45 605	1 354 000	0	0	954 726	59 200	14 121 861
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 682 385	8 975 126	25 000	936 263	89 556	45 605	1 354 000	0	0	954 726	59 200	14 121 861
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	10 606 122	1 978 542	0	513 361	0	0	0	0	134 070	0	60 147	13 292 242
RAR N-1 et reports	829 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	829 619
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 435 741	1 978 542	0	513 361	0	0	0	0	134 070	0	60 147	14 121 861

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		10 824 093	571 544	25 000	445 600	2 898 442	13 298 226	530 846	62 151	0	7 500 966	0	36 156 867
Dépenses réelles		4 797 963	571 544	25 000	445 600	2 898 442	13 298 226	530 846	0	0	7 400 966	0	29 968 586
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	4 160 666	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 160 666
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	23 897	60 000	0	200 000	144 560	397 020	64 350	0	0	624 965	0	1 514 792
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	511 544	25 000	165 600	69 000	19 950	0	0	0	741 943	0	1 533 037
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	80 000	2 684 882	12 881 256	466 496	0	0	6 034 058	0	22 146 692
26	Participat° et créances rattachées	13 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 400
27	Autres immobilisations financières	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>6 026 130</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>62 151</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>6 188 281</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	26 130	0	0	0	0	0	0	62 151	0	100 000	0	188 281
041	Opérations patrimoniales	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000

RECETTES													
Total recettes investissement		18 931 724	175 266	0	934 036	2 769 201	2 209 100	343 960	0	0	7 932 785	0	33 296 073
Recettes réelles		11 854 340	175 266	0	934 036	2 769 201	2 209 100	343 960	0	0	7 932 785	0	26 218 689
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 119 632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119 632
13	Subventions d'investissement	0	175 266	0	934 036	2 769 201	2 209 100	343 960	0	0	0	0	7 932 785

Accusé de réception en préfecture
974-2197490580230920-DCM02200923-DE364 349
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	9 234 708	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 234 708
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		7 077 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 077 384
021	Virement de la sect° de fonctionnement	621 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	621 384
040	Opérat° ordre transfert entre sections	456 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	456 000
041	Opérations patrimoniales	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 682 385	8 975 126	25 000	936 263	89 556	45 605	1 354 000	0	0	954 726	59 200	14 121 861
Dépenses réelles		605 001	8 975 126	25 000	936 263	89 556	45 605	1 354 000	0	0	954 726	59 200	13 044 477
011	Charges à caractère général	182 000	324 650	25 000	863 263	59 556	45 605	14 000	0	0	954 726	59 200	2 528 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	7 600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 600 000
014	Atténuations de produits	0	255 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	12 001	747 476	0	0	30 000	0	1 340 000	0	0	0	0	2 129 477
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	326 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	326 000
67	Charges exceptionnelles	85 000	48 000	0	73 000	0	0	0	0	0	0	0	206 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 077 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 077 384
023	Virement à la section d'investissement	621 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	621 384
042	Opérat° ordre transfert entre sections	456 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	456 000

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-20230923-DE456 000
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^s publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		10 606 122	1 978 542	0	513 361	0	0	0	0	134 070	0	60 147	13 292 242
Recettes réelles		10 417 841	1 978 542	0	513 361	0	0	0	0	134 070	0	60 147	13 103 961
013	Atténuations de charges	0	171 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	37 258	0	325 865	0	0	0	0	0	0	0	363 123
73	Impôts et taxes	9 901 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 600	9 913 690
74	Dotations et participations	516 751	1 770 284	0	187 496	0	0	0	0	0	0	47 547	2 522 078
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	134 070	0	0	134 070
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>188 281</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>188 281</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	188 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 281
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
 Date de télétransmission : 22/09/2023
 Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 4 248 947,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 160 666,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 160 666,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		88 281,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	88 281,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 248 947,00	0,00	0,00	4 248 947,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 969 016,12	-272 000,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 119 632,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	814 507,00	0,00	0,00
10223	TLE	100 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	205 125,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 849 384,12	-272 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	31 679,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	25 585,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 482,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	149,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	102,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	344,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	51 684,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	115 516,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	74 224,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	8 122,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	147 113,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	893 384,12	-272 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	3 697 016,12	0,00	2 860 794,07	0,00	6 557 810,19

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	Accusé de réception en préfecture 4 248 947,00 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Ressources propres disponibles	VIII	Date de télétransmission : 22/09/2023 6 557 810,19 Date de réception préfecture : 22/09/2023
Solde	IX = VIII – IV (5)	2 308 863,19

Ville de La Plaine des Palmistes - Budget Ville - DM (projet de budget) - 2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20230920-DCM02-200923-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES :
Pour : 19
Contre : 3
Abstentions : 0

Date de convocation : 13 septembre 2023

Présenté par (1), Le maire, Johnny PAYET
A , le A La Plaine des Palmistes le 20 septembre 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A , le La Plaine des Palmistes, le 20 septembre 2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire,
Johnny PAYET



[Handwritten signatures in blue and black ink, including names like 'Saint-Lambert', 'Rabouahleif', and 'Faustin']

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230920-DM02-200923-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023